



# PICS DE GAR et CAGIRE MONTAGNE DE RIÉ HOURMIGUE



*Bulletin d'information sur l'élaboration du DOCOB Natura 2000*

*N°3 - Octobre 2003*

*Ce bulletin d'information vous apporte toutes les informations sur l'état d'avancement de l'étude Natura 2000 sur le site de Gar Cagire. Il vous donne aussi les contacts pour en savoir plus et pour poser des questions sur ce dossier.*

## EDITORIAL

Le 11 juin dernier j'ai réuni à la sous-préfecture, le comité de pilotage local du site Natura 2000 dénommé « Zones xérothermiques du bassin de Marignac, Saint Béat - Pic du Gar - montagne de Rié » pour examiner le pré-projet de document d'objectifs.

Ce document présenté par l'Office National des forêts est le résultat du travail des techniciens et des scientifiques qui ont réalisé les différents inventaires du patrimoine naturel et des activités humaines, mais également de la participation active des acteurs de terrain au sein des groupes de travail mis en place pour élaborer le contenu de ce pré-projet, dont la qualité a été reconnue par tous.



La hêtraie, une composante --- du site

C'est ce partenariat riche de l'expérience et de la connaissance du terrain des acteurs locaux qui a permis d'aboutir à ce document et ainsi favoriser l'émergence d'actions concrètes et pertinentes pour la préservation de la biodiversité et du développement durable.

Le document d'objectifs doit être maintenant complété par des fiches action, comprenant chacune un volet financier et être présenté pour approbation au comité de pilotage local en début d'année 2004.

Dés lors, les actions préconisées pourront être mises en œuvre, sur la base de contrats signés entre l'Etat et les acteurs de terrain concernés. Une structure se verra confier par l'Etat un rôle d'animation, et d'appui administratif et technique auprès des futurs contractants.

Les premières actions devraient pouvoir ainsi être rapidement engagées et bénéficier de financements dans le cadre des contrats Natura 2000. Je pense en particulier, suite à l'incendie qui a parcouru cet été la montagne de Rié, à des actions de gestion conservatoire pour les peuplements de genévriers thurifères présents sur cette zone.

## SOMMAIRE

Edito.....	1
Où en est on du DOCOB Gar Cagire?.....	2
Où va-t-on ?.....	3
Contactez-nous.....	4
Fiche technique n°3 .....	encart

Nathalie Marthien

Sous Préfète de Saint Gaudens

## L'élaboration du document d'objectifs...

### Où en est on ?

Beaucoup de temps s'est écoulé entre la présentation des inventaires fin 2001 et la validation d'un pré-projet en juin 2003... Temps qui a pu paraître long pour ceux qui se sont impliqués dans la démarche. Pourtant les groupes de travail que nous vous présentons dès l'été 2002 dans notre deuxième bulletin d'information se sont bien regroupés et ont travaillé à l'élaboration d'une liste de pré-mesures. Mais l'opérateur et les groupes de travail ne maîtrisaient pas les changements de politique agricole : disparition des Contrats Territoriaux d'Exploitation au bénéfice de Contrats d'Agriculture Durable, modification des modalités d'application et des enveloppes disponibles... La mise en place de Natura 2000 étant étroitement lié à la politique agricole, de nombreux partenaires ont préféré voir la démarche natura 2000 attendre que le nouveau dispositif soit clairement établi. Et presque un an s'est ainsi écoulé avant que les conclusions des groupes de travail puissent être présentées au comité de pilotage. Enfin, c'est maintenant chose faite et l'on peut rédiger ce que l'on a conçu.

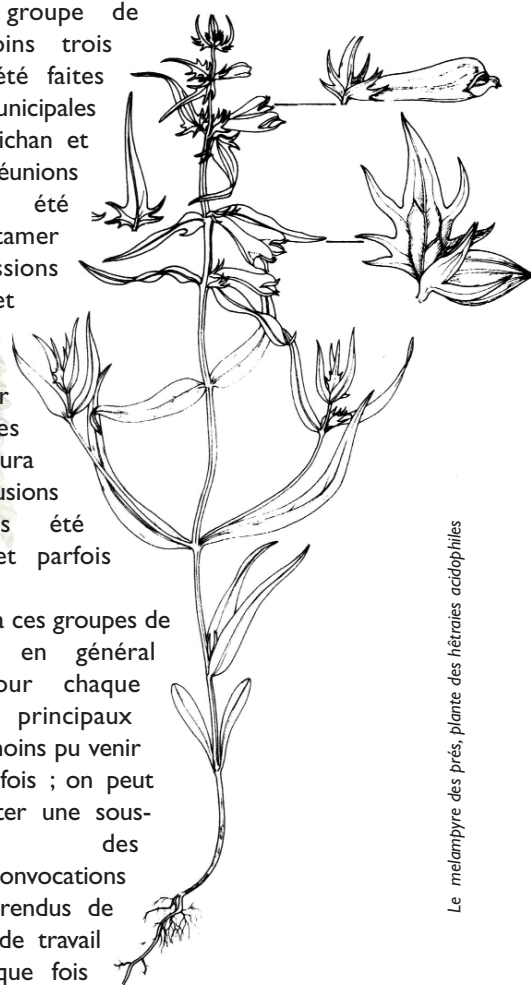
### Les Groupes de travail

Le but de ces groupes de travail était de réunir les différents acteurs concernés par une thématique autour d'une même table pour discuter des enjeux et objectifs de cette thématique superposés aux objectifs Natura 2000.

L'inscription à ces groupes de travail était libre et un maximum de bulletins d'inscription a été diffusé. Plus de 70 personnes se sont ainsi inscrites aux différents groupes de travail.

Pour chaque groupe de travail, au moins trois réunions ont été faites dans les salles municipales de Fronsac, Antichan et St Bât. Ces réunions ont toutes été l'occasion d'entamer des discussions intéressantes et constructives qui ont permis d'aborder l'ensemble des sujets liés à Natura 2000. Les conclusions ont parfois été conceptuelles et parfois très concrètes.

La participation à ces groupes de travail a été en général importante. Pour chaque thématique, les principaux acteurs ont au moins pu venir s'exprimer une fois ; on peut toutefois regretter une sous-représentation des communes. Les convocations et les compte rendus de chaque groupe de travail ont été à chaque fois envoyés à l'ensemble des élus et à tous les inscrits aux groupes de travail, quelque soit leur thématique.



Le melampyre des prés, plante des hêtraies acidophiles



St Bât sous un très vieux thurifère

### Le pré-projet

Le pré-projet se présente sur trois axes de travail :

**Les estives :** elles sont composées de pelouses et de landes d'intérêt communautaire actuellement en bon état de conservation grâce au pâturage existant sur ces secteurs (Cagire, Escalette, Gar...). La conservation du bon état de conservation de ces habitats passe par la bonne gestion de l'estive. Natura 2000 va donc dans le sens du maintien des bonnes pratiques actuelles en abondant dans le sens de l'importance d'avoir un gardien de troupeau et un diagnostic pastoral. L'estive peut ainsi être gérée de façon maîtrisée en évitant d'avoir des zones sous pâturées et des zones sur pâturées. Cela va dans le sens de l'optimisation de l'utilisation de ces espaces.

La gestion de l'estive passe régulièrement par des écobuages ; ces feux sont soumis à autorisation, une commission locale d'écobuage évalue la pertinence et le danger de ces feux avant de donner un avis. Il est proposé de prendre en compte les habitats Natura 2000 dans les critères d'évaluation et de permettre si cela est possible et nécessaire la mise en place d'une solution alternative (débroussaillage).

De façon à préserver les insectes présents sur les estives (en particulier ceux qui permettent la décomposition des crottes et des bouses), il est préconiser de préférer la cydectine à l'ivermectine, molécule tout aussi efficace contre les parasites des brebis et moins toxique pour les insectes.

**La forêt :** les hêtraies acidiphiles, les hêtraies calcicoles et les

tillaies de ravins sont les types de forêts directement concernées par Natura 2000 (habitats d'intérêt communautaire). Une grosse part des parcelles de hêtraies calcicoles et de tillaies ne sont pas exploitées (hors sylviculture) ce qui assure pour ces habitats-là une garantie de bonne conservation. Les hêtraies acidiphiles, toutes en forêt publique, doivent être traitées en futaie irrégulière avec régénération naturelle et sans coupe à blanc de grande surface. Toutes ces préconisations vont dans le sens de la gestion actuellement programmée dans les aménagements forestiers. Il est également préconisé de prendre soin de ne pas dégrader le substrat des tillaies (éboulis, roche affleurante) en particulier en évitant toute traversée par une piste forestière.

Un axe important de travail sur les forêts est la conservation du bois mort, garant de la protection des insectes, champignons et chauves souris qui vivent en son sein...la fiche technique présente dans ce bulletin vous présente cette problématique dans le détail.

Le Genévrier thurifère, richesse exceptionnelle du site, hélas exposé aux incendies et qui en a été la victime cet été demeure un sujet d'attention particulière dans le cadre de la démarche Natura 2000 et de la Réserve forestière de Marignac. De nombreux experts se penchent sur cette rare population de la Montagne de Rié : génétique, dynamique, régénération... Beaucoup de choses restent à découvrir. On a cependant établi que la poursuite des expériences déjà menées dans le cadre de la Réserve forestière (pâturage, enlèvement de chênes pubescents) pouvaient être envisagée dans le document d'objectifs. Reste un bilan post-incendie à faire avec le comité consultatif de la Réserve.

Plusieurs outils de formation ou d'information ont aussi été envisagés vers les différents acteurs du site : motards, forestiers, promeneurs, bergers...

## Le DOCOB, un outil déjà utile à l'ONF

C'est en 1997 que naît le projet de création d'une piste sur le site du Montégut, afin d'améliorer la desserte des parcelles du versant est et d'en assurer la gestion préconisée dans le plan d'aménagement, rédigé au même moment. Les contraintes financières et administratives liées aux opérations d'investissement ont reporté la réalisation des travaux à l'année 2003. Pendant ce temps, les inventaires réalisés pour la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 de Gar Cagire ont révélé l'existence, sur le Montégut, d'un habitat particulier-le Tilio Acerion- tillaie de ravin d'intérêt communautaire prioritaire dans un état de conservation remarquable mais ayant déjà subi sur une de ses bordures des dégradations.

Bien que le document d'objectifs ne soit pas encore officiellement approuvé, l'ONF, en tant qu'opérateur, ne pouvait en ignorer les recommandations. En l'occurrence, la principale menace qui pèse sur cet habitat est de porter atteinte à l'intégralité de son substrat, en particulier par la création de dessertes.

Le tracé de piste envisagé passant en limite de cet habitat dont les contours sont par nature imprécis, la décision est prise d'abandonner le projet. Cette décision pourrait remettre en cause la vocation productive des parcelles qui auraient dû être desservies par la piste, à moins d'imaginer une desserte alternative, en concertation avec tous les propriétaires fonciers du Montégut.

les sujets ont pu être abordés : bilan de la richesse naturaliste, des enjeux socio-économiques et propositions d'actions. Les mesures permettant de réaliser des objectifs communs autour de la conservation des habitats d'intérêt communautaire se sont précisées et le projet n'a cessé de mûrir au fil de nos rencontres.



Une réunion de concertation ONF - Adasca - Agriculteurs

## Exprimez vous !

Si vous souhaitez réagir, questionner, témoigner ou tout simplement communiquer autour de Natura 2000, n'hésitez pas à nous transmettre vos messages qui paraîtront, si possible, dans le prochain numéro de Natura 2000 sur Gar Cagire.

### Qui est destinataire de ce bulletin d'information ?

Cette lettre d'information est envoyée aux élus locaux concernés par le site Natura 2000 de Gar Cagire, aux organismes socio-professionnels, aux associations de protection de la nature, aux organismes gestionnaires de milieux naturels, aux administrations.

Des exemplaires seront également mis en dépôt dans les mairies et les offices de tourisme.

Si elle ne vous a pas été adressée, vous pouvez la recevoir sur simple demande auprès de l'ONF à St Gaudens.

### Pour aller plus loin

Plaquette « Natura 2000 en Midi-Pyrénées ».

Lettre semestrielle « Natura... venir ».

Brochure « Natura 2000 : des contrats pour agir ».

Disponibles à la Direction Régionale de l'Environnement, Cité administrative, Bât G., Boulevard Armand Duportal, 31000 TOULOUSE.

« Natura 2000 Infos » (lettre d'information nationale sur Natura 2000). Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, DNP, Bureau des habitats naturels, 20, avenue de Ségur, 75 032 PARIS 07 SP.

« Lettre d'information Natura 2000 » (lettre d'information de la Commission Européenne). DG XI-D2, TRMF 02/04, Commission Européenne, 200 rue de la Loi, B-1049 BRUXELLES.

Site du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement – <http://www.environnement.gouv.fr>

Site de la Commission Européenne, page Natura 2000

<http://europa.eu.int/comm/environment/nature/natura.htm>

### Des questions ?

L'Office National des Forêts de Saint Gaudens se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez au sujet de Natura 2000. N'hésitez pas à contacter François Prud'homme, chargé du dossier.

Tél. : 05 62 00 80 37 - Courriel : [francois.prudhomme@onf.fr](mailto:francois.prudhomme@onf.fr)



La céphalanthère, une magnifique orchidée de nos forêts

## COMITÉ DE REDACTION

### Bulletin d'information Natura 2000 sur Gar-Cagire n°3

Comité de Rédaction : François Prud'homme (ONF) avec la participation de Florent Charles (ONF) et du Réseau DOCOB natura 2000, ONF Sud Ouest

Photos : Nathalie Decker et François Prud'homme, ONF et Catherine Rieu, ADASEA, Gérard Joseph, SFO

Dessins : Marcel Saule dans « La grande flore illustrée des Pyrénées », Ed. Milan, 1992



Agence de Saint-Gaudens  
262, route de Landorthe - 31800 Saint-Gaudens  
Tél : 05 62 00 80 20 - Fax : 05 62 00 80 40  
Mél : [ag.st-gaudens@onf.fr](mailto:ag.st-gaudens@onf.fr)

# Fiche technique n°3 : La forêt

« Zones rupestres xérothermiques du bassin de Marignac-St B at-Pic du Gar-Montagne de Ri  »

Donn es g n rales :

**Types de milieux concern s :** h traies et tillaies

**Statut :** 60% domanial ; 20% communal ; 20% priv 

**Zones concern es :** Montagne de Ri , Gar, Cagire, Hourmig 

**Altitude minimale :** 600 m tres

**Altitude maximale :** 1600 m tres

**Groupe de travail impliqu  :** Foresterie

Le site de Gar Cagire s'impose par l'importance de son massif forestier : 2300 hectares de for t domaniale, 2300 hectares de for t communale, principalement de h traie, h traie sapini re. Ces for ts sont souvent visit es pour profiter de leur ambiance remarquable, y trouver des champignons, y chasser, y parcourir les sentiers ou encore y extraire du bois. Elles sont cependant avant tout des habitats pour une quantit  de faune et de flore. Certains recoins sont particuli rement riches et rel vent de l'int r t communautaire au titre de la directive « habitats », c'est le cas des h traies acidiphiles (for t de Casseport par exemple), des h traies calcicoles (for t de Juzet en particulier) ou encore de tillaies de ravin (Mont gut). Mais r sident aussi dans nos for ts de nombreux animaux li s aux vieux bois ou au bois mort...



Arbre mort

## Le bois mort

Lorsqu'un arbre vient   mourir, il est bien souvent consid r  comme inutile et encombrant puisqu'il ne repr sente plus d'int r t productif ou paysager. Il peut, par ailleurs, attirer des insectes ravageurs comme les scolytes, mettant en danger tout un peuplement. Ainsi, l'extraction d'arbres pr sentant diverses faiblesses est longtemps apparu pour les forestiers comme un acte essentiel   la pr servation des for ts. Cette vision a chang  car tout montre aujourd'hui l'int r t des arbres morts, v ritablement indispensables   l' quilibre du milieu forestier.

Les arbres morts sont de v ritables  cosyst mes et jouent un r le important pour la biodiversit  d'une for t. D'une part, leur d gradation permet un recyclage des mati res organiques et min rales entra nant indirectement une meilleure r g n ration des essences ligneuses. D'autre part, qu'ils soient s nescents ou couch s, durs ou pourrissants, ils sont les h tes d'un ensemble d'organismes et repr sentent une grande diversit  de micro habitats. Les champignons et les lichens vont tout d'abord s'installer et le ramollir. De nombreux insectes xylophages (mangeurs de bois), dont certains devenus rares et prot g s au niveau national comme la Rosalie des Alpes, y trouvent aussi leur bonheur. Ils viennent pondre sous l' corce et leurs larves se nourrissent du bois mort.

Ce cort ge vivant attire de nombreux pr dateurs comme le Pic  peiche ou le Pic noir, qui profitent de la pourriture du bois pour creuser une cavit . Celle-ci sera ensuite habit e par d'autres esp ces d'oiseaux comme m sange, sittelle ou chouette. De m me, araign es, salamandres, tritons, chauves-souris trouvent un excellent refuge dans les fissures ou les cavit s des vieux arbres.

Ainsi, le bois mort et le bois   cavit  repr sentent autant un abris qu'une ressource de nourriture pour un ensemble d'esp ce se succ dant. L'absence d'une d'entre elle peut donc  tre pr judiciable   la continuit  du cycle de d composition ; d'o  l'importance du maintien de vieux arbres et de bois mort dans les for ts g r es. C'est   la suite de cette r flexion particuli rement mise en avant lors de l' laboration du document d'objectifs natura 2000 de Gar Cagire que l'ONF de Haute Garonne a d cid  de r server et de marquer, dans chaque hectare parcouru dans le cadre de la gestion sylvicole, un arbre mort ou s nescent de plus de 30 cm de diam tre et un arbre creux de plus de 30 cm de diam tre. Ce qui pourrait repr senter sur un an d'activit  pr s de 2000 arbres r serv s en Haute Garonne...

# Espèces et habitats d'intérêt communautaire décrits sur le site directement concernés par le pastoralisme d'estives

## Habitats naturels d'intérêt communautaire (avec code Corine biotopes)

- 41.12 - Hêtraies acidiphiles
- 41.16 - Hêtraies calcicoles à Céphalanthères
- 41.41 - Forêts de ravin à tilleuls, frênes et érables\*
- 41.45 - Forêts thermophiles de ravin à tilleuls\*

\* : Habitats prioritaires

## Espèces d'intérêt communautaire habitant des forêts

*Barbastelle (chauves souris) utilisant souvent les arbres creux ou les interstices du bois pour passer l'hiver, et chassant dans les allées forestières.*

*Rosalie des Alpes et Lucane Cerf-volant (insectes coléoptères xylophages) qui se nourrissent et/ou font leur cycle dans le bois mort.*

*Au delà de ce patrimoine directement lié à la démarche Natura 2000, il y a aussi sur le site de nombreuses espèces animales et végétales remarquables qui sont forestiers. On notera particulièrement le Pic noir, le Grand tétras (annexe II de la directive « Oiseaux ») et aussi le chat sauvage.*



Rosalie alpine  
(*Rosalia alpina*)